



1 place Francis Morand - Lodève

Par l'autoroute A 75 : depuis Montpellier : 35 min, sortie N°53
depuis Béziers : 50 min, sortie N°53
depuis Le Caylar : 20 min, sortie N° 52

suivre «Mairie», parking du Parc

Pour vous rendre à l'atelier 12, pensez à covoiturer !

<http://www.covoiturage.fr>

CONTACT / RENSEIGNEMENTS

CAUE de l'Hérault
19 rue Saint Louis - 34000 Montpellier
Tél. 04 99 133 700 • Fax. 04 99 133 710 • www.caue-lr.fr

Le CAUE de l'Hérault propose

l'atelier
des territoires du CAUE34
POUR LES ÉLUS ET LES PROFESSIONNELS

atelier 12

«Lumière sur l'éclairage public»
Comment, dans le même temps, améliorer le confort des espaces publics,
limiter les pollutions et réaliser des économies ?

Pesant souvent lourdement sur les finances communales, l'éclairage est un gisement potentiel d'économie d'énergie souvent sous-estimé. Mais l'entrée économique n'est pas la seule source de préoccupation et d'amélioration. À travers des exemples concrets, nous vous proposons d'aborder également la conception, la réglementation, le confort et la qualité des espaces, la limitation des pollutions lumineuses et de leurs effets, ainsi que les aides mobilisables et de dresser un portrait des technologies existantes.

le jeudi 9 novembre 2017

de 8h45 à 14h00 à Lodève

à la Maison de services au public de la Communauté de Communes Lodévois & Larzac, à côté de la mairie de Lodève. Salle Barral, 1 place Francis Morand

jeudi 9 novembre 2017

8h45

Accueil Salle Barral - Lodève

- Marie-Christine BOUSQUET, Présidente de la Communauté de Commune du Lodévois & Larzac, Maire de Lodève, Conseillère départementale du canton de Lodève
- Julie GARCIN-SAUDO, Présidente du CAUE de l'Hérault et Conseillère départementale du canton de Pézenas

9h00

Présentation de l'Atelier

- Sylvaine GLAIZOL, Architecte Urbaniste, Responsable du Pôle Conseil aux Territoires au CAUE 34
- Laurent GRANGÉ, Urbaniste, Chargé d'étude qualité environnementale au CAUE 34

9h15

Introduction : constats et recommandations pour un éclairage urbain juste

- Dominique CARRIÈRE, Correspondant de l'ANPCEN
Association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturnes

9h45

Échanges avec les participants

10h00

Technologies de l'éclairage : avancées et points de vigilance

- Jean-François BEYNEL, Ingénieur d'affaires, Philips éclairage

10h30

Échanges avec les participants

10h45

Hérault Énergies : rôle et réalisations en matière d'éclairage public dans l'Hérault

- David BOUYER, Directeur technique d'Hérault Énergies, Syndicat Mixte d'Énergies du Département de l'Hérault

11h15

Échanges avec les participants

11h30

Lumière sur mon village : témoignage et actions engagées à Luc-sur-Aude

- Jean-Claude PONS, Maire de Luc-sur-Aude (11)

12h00

Conclusion de la matinée

12h30

Buffet

Le nombre de points lumineux a augmenté de 30% en France en seulement 10 ans. L'éclairage nocturne consomme 12% de l'électricité française et 48% de la consommation d'électricité des communes. 40 % des luminaires en place ont plus de 25 ans.

Si les problématiques purement techniques et économiques se révèlent fréquemment comme la porte d'entrée des projets, d'autres thématiques méritent d'être portées à connaissance et prises en compte : comment aborder au mieux la mise en place ou l'amélioration de l'éclairage public ?

Saviez-vous par exemple que les pollutions lumineuses impactent de plus en plus la santé humaine (troubles du sommeil entre autres) et la biodiversité (désorientation des insectes, des oiseaux, perturbation des cycles végétaux) ? Quels bénéfices à éclairer autant le ciel que les trottoirs ou les logements attenants ? Combien de points lumineux sont-ils nécessaires ? Quelles puissances ? Quelles durées d'éclairage ? Quels modèles de luminaires ? Pour éclairer qui, quoi et combien de temps ? Une rue est-elle vraiment plus sûre lorsqu'elle est éclairée toutes les nuits ? En bref, quelles répercussions sur les paysages, le confort, la sécurité, la santé, la faune et la flore, les finances publiques ? Autant de questions que nous aborderons à partir des témoignages et des exemples de nos intervenants et experts.

Cet atelier est organisé par le CAUE de l'Hérault en partenariat avec le Conseil Départemental de l'Hérault et la Communauté de Communes du Lodévois & Larzac

«Lumière sur l'éclairage public»

Comment, dans le même temps, améliorer le confort des espaces publics, limiter les pollutions et réaliser des économies ?

Inscription obligatoire dans la limite des places disponibles avant le vendredi 27 octobre 2017

Participation aux frais de 20 € pour le buffet

Pour vous inscrire directement en ligne - **CLIQUEZ ICI**

Les intervenants et participants sont informés que cet atelier fera l'objet de photographies et d'un enregistrement audio-visuel pouvant être diffusés sur le site internet du CAUE 34 et/ou sa page Facebook et l'acceptent expressément.